Bulletin Municipal ■ Juillet / Août 2018 ■ N°9

Commune de Missillac

Les Échos de Missillac

Page 4

DOSSIER SPÉCIAL

Finances locales : découvrez le budget communal 2018.

Le budget 2018 a été voté. Retrouvez dans ce numéro toutes les informations.

Page 3

VOS ÉLUS

Vos élus se présentent au fil des publications municipales.

Découvrez les portraits d'Annie ELAIN et Thierry RÉTHORET

Pages 6 à 9

ACTUALITÉS

Les rythmes scolaires,
Les grands projets,
Votre sécurité.

Page 12

ZOOM SUR...

Le Festival des Rencontres Franco-Américaines de Musique de Chambre

SOMMAIRE

Édito : 2
Découvrez vos Élus : 3
Dossier Spécial "Budget" : 4
Actualités : 6
Demain À la Une : 8
Les Échos de Missillac : 10
Zoom sur... : 12
Tribunes : 13
Les actualités du territoire : 14
Un clin d'œil à notre commune : 16
Vie des Écoles : 17
Guide des associations : 18
Ça s'est passé à Missillac : 19
À vos agendas : 20

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Missillac
6, rue de la Fontaine Saint-Jean
44780 Missillac
Tél. 02 40 88 31 09 • Fax. 02 40 19 32 02

Courriel : mairie@missillac.fr
Site internet : www.missillac.fr

Prochain bulletin municipal : Décembre 2018 - Janvier 2019. Les articles, au format .doc, et les photos, au format .jpeg, doivent être fournis avant le vendredi 09 novembre 2018 à l'adresse courriel suivante : webmaster@missillac.fr

Les services administratifs de la Mairie vous accueillent
Le lundi et le vendredi de 08h30 à 12h00 et accueil téléphonique de 13h30 à 16h30 • Le mardi, le mercredi et le jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 • Le samedi de 09h00 à 12h00 • Le service urbanisme est ouvert au public tous les matins du lundi au vendredi.

Publication : Directeur de la publication : Jean-Louis MOGAN, Maire • Rédacteur en chef : Philippe PERRAIS • Tirage : 2 700 exemplaires • Crédits photos : Philippe PERRAIS, Léa GUIHÉNEUF, Mairie de Missillac, Eiffage Construction, Kaso Architectes, Laus Architectes, entreprises Missillacaises, Pixabay & Fotolia.

Impression : Imprimerie MOREAU • 3 Zone Artisanale des Métairies • 56130 NIVILLAC

Distribution : Assocation PACTES • 9 bis Grande Rue • 44160 PONTCHÂTEAU

ÉDITO

Chères Missillacaises,
Chers Missillacais,

À quelques jours des vacances estivales tant attendues, par les plus petits comme les plus grands, notre magazine municipal entre dans vos foyers pour vous informer. Des projets qui ont rythmé votre quotidien, durant les mois écoulés, à l'essentiel des informations qui animeront votre rentrée, retrouvez, dans ces pages, tout ce que vous devez savoir.

Depuis le bilan de mi-mandat, que vous avez pu découvrir dans votre publication de fin d'année, les réflexions et les projets avancent. Les Élus et les services municipaux ont bâti un budget communal rigoureux et ambitieux pour répondre au mieux aux besoins de la population.

Après l'inauguration de la STation d'ÉPuration au mois de mars dernier, les Marchés Publics de Travaux concernant le Centre Technique Municipal et l'extension de la Mairie, ont été lancés. Ces chantiers débuteront dans les prochains jours. Avant cela, l'aménagement du boulodrome arrivera à son terme, puisque les travaux de couverture viennent de s'achever.

Les démarches engagées par la Municipalité sont pensées dans un esprit de préservation du territoire. Une démarche éco-responsable ne peut être efficace que si elle est partagée ! Vous trouverez dans les lignes de ce numéro les bons réflexes à adopter. Profitez du schéma de circuit de vie de nos déchets, en page 15, pour vous guider.

Les travaux de sécurisation des axes de circulation à risque continuent. Je vous invite également à respecter la mesure gouvernementale abaissant la vitesse de circulation à 80 km/h, sur les voies à double sens sans séparateur central, entrée en vigueur au début de ce mois.

Dans le cadre de la mutualisation des services, les communes de Missillac et Pontchâteau ont procédé au recrutement d'un nouvel agent de Police. Il effectuera sa mission, pour partie sur Missillac, pour partie sur Pontchâteau.

Ces dernières semaines ont été consacrées à la préparation de la rentrée scolaire notamment dans les écoles publiques. En collaboration avec les équipes éducatives, les parents d'élèves et les services en charge des transports scolaires, la Municipalité a proposé un retour à la semaine de quatre jours pour nos petits écoliers à la prochaine rentrée scolaire. La Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale a validé cette proposition. Un long travail de réorganisation avec les acteurs concernés a été mené en gardant à l'esprit le bien-être des enfants mais également les conditions de travail des agents. Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des collaborateurs ayant pris part à ces échanges constructifs et vous invite à prendre connaissance de l'organisation des services scolaires, péri et extrascolaires qui sera mise en place en septembre prochain.

Mais avant cela, l'été sera ponctué d'une multitude d'événements que je vous invite à partager nombreux : Fête Nationale, Festival des Rencontres Franco-Américaines, Forum des Associations et Cérémonie des Nouveaux Arrivants… Puis, à l'automne, la commémoration du Centenaire de la Grande Guerre 1914-1918.
Les beaux jours sont là, la saison sera bientôt lancée et les mois à venir auront ce goût de bonheur partagé en famille ou entre amis alors profitez-en !
Avant de vous retrouver en fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous de ressourçantes vacances et une belle rentrée.

Excellente lecture,

Bien à vous,

Le Maire,
Jean-Louis MOGAN

DÉCOUVREZ VOS ÉLUS !

ANNIE ELAIN
CONSEILLÈRE MUNICIPALE MAJORITAIRE

MA PRÉSENTATION

À 46 ans, je suis maman de trois enfants et j'exerce le métier d'Assistante Maternelle Agréée depuis l'année 2005. Je suis Conseillère Municipale depuis les dernières élections qui se sont déroulées en 2014.

MES DÉLÉGATIONS

Dans ma fonction de Conseillère Municipale, je suis membre titulaire des commissions municipales « Finances » et « Jeunesse-Seniors ». Je participe également aux commissions extra-municipales « Restauration Scolaire » et « Tourisme-Culture-Loisirs ».

MES FONCTIONS EXTRA-MUNICIPALES

Je suis animatrice auprès des 27 enfants qui siègent au sein du Conseil Municipal des Enfants Missillacais. Celui-ci a été créé en décembre 2015 afin de permettre aux enfants de la commune de s'exprimer et monter des projets. Je suis également secrétaire de l'association d'Assistantes Maternelles « Chrysalides » ouverte aux Assistantes Maternelles de cinq des neuf communes de la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau - Saint-Gildas-Des-Bois.

MES MOTIVATIONS

Arrivée sur la commune en 2002, je me suis très vite investie dans la vie associative, ce qui m'a permis de mieux connaître les habitants. Ma préoccupation première est l'entente entre les personnes et, en intégrant le conseil municipal, je souhaite contribuer à la communication entre tous. Je suis également très attachée au devenir des enfants, d'où ma participation active auprès des différentes manifestations les concernant.

Au plaisir de vous rencontrer.
Annie ELAIN

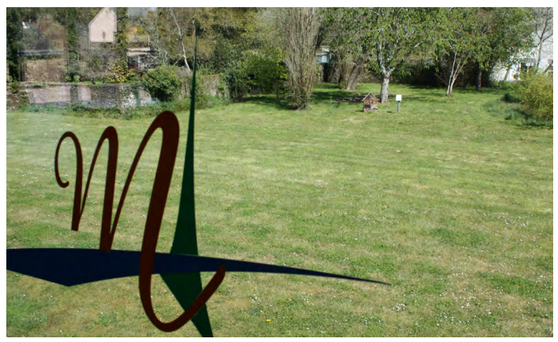

THIERRY RÉTHORET
CONSEILLER MUNICIPAL MAJORITAIRE

MA PRÉSENTATION

À 58 ans, marié et père de trois enfants, je travaille dans le domaine de la logistique au sein d'une société qui évolue dans le secteur de l'aéronautique. Je vis mon premier mandat de Conseiller Municipal depuis 2014.

MES DÉLÉGATIONS

En tant que Conseiller Municipal, je suis membre titulaire des commissions municipales « Travaux & Urbanisme », « Économie-Agriculture » et « Finances ». Je suis également membre suppléant de la commission « Marchés Publics ». Auparavant, je participais à la commission extra-municipale « Maison de Santé ».

MES FONCTIONS EXTRA-MUNICIPALES

Je suis le représentant de la Municipalité au sein de l'Office Communautaire des Sports. Je participe ainsi à la promotion de la place et des valeurs du sport sur notre commune mais également sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-Des-Bois. Je suis aussi un des représentants de la Municipalité auprès du Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique (SYDELA).

MES MOTIVATIONS

J'ai souhaité m'investir dans cette aventure citoyenne car je suis attaché au bien-être de toutes et de tous. Je souhaite, par ce biais, faire vivre notre commune en défendant donc l'intérêt général. Le fait d'intégrer une Assemblée telle que le Conseil Municipal m'offre l'opportunité de pouvoir défendre mes convictions en tenant compte des caractéristiques de notre territoire et ainsi défendre notre environnement et notre cadre de vie quotidien.

Dans l'attente de vous rencontrer.
Thierry RÉTHORET

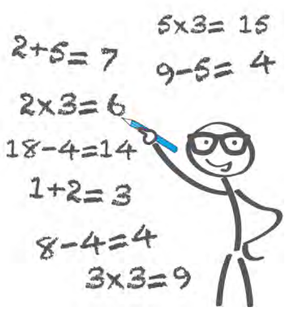

DOSSIER SPÉCIAL : FINANCES LOCALES...

Le budget primitif a été voté en séance du Conseil Municipal le lundi 09 avril 2018.

Pour vous informer au mieux, la Municipalité vous propose, depuis l'année passée, une présentation synthétique du budget communal.

EN BREF...

1 BUDGET
3 ÉTAPES !

1. LE BUDGET PRIMITIF

> En début d'année
Il est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de la commune pour une année civile.

2. LES DÉCISIONS MODIFICATIVES

> En cours d'année
Elles modifient les autorisations budgétaires initiales en tenant compte de la situation de la commune et des projets.

3. LE COMPTE ADMINISTRATIF

> En fin d'année
Il présente les dépenses et les recettes effectives accomplies au cours de l'année. Il permet de contrôler la bonne exécution du budget.

Ces trois étapes sont obligatoirement votées par les membres du Conseil Municipal. Une séance est spécialement dédiée au budget primitif.

EN SAVOIR PLUS

Le compte-rendu du Conseil Municipal dédié au budget 2018 est disponible en téléchargement sur le site internet officiel de la commune dans la rubrique : Découvrir la commune > Présentation > Le Conseil Municipal > Les Comptes-Rendus du Conseil Municipal.

MIEUX COMPRENDRE

Le budget constitue la ligne directrice des actions de la Municipalité. Il se décline en deux sections.

La première regroupe l'ensemble des dépenses courantes et ordinaires qui doivent être couvertes par des recettes régulières et permanentes. La seconde regroupe les opérations qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la commune.

LE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'État ainsi que les recettes d'exploitation des services.

L'INVESTISSEMENT

La section d'investissement concerne essentiellement les grands projets, l'amélioration des équipements et le remboursement de la dette. Les recettes proviennent principalement des emprunts, de subventions spécifiques de l'État et de l'autofinancement.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

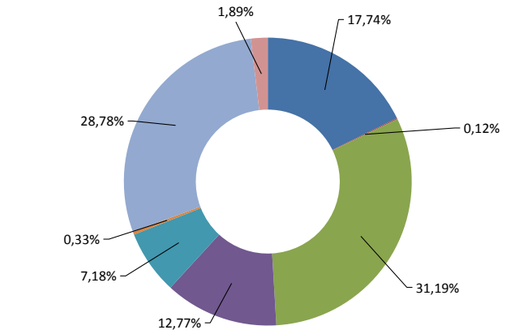

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

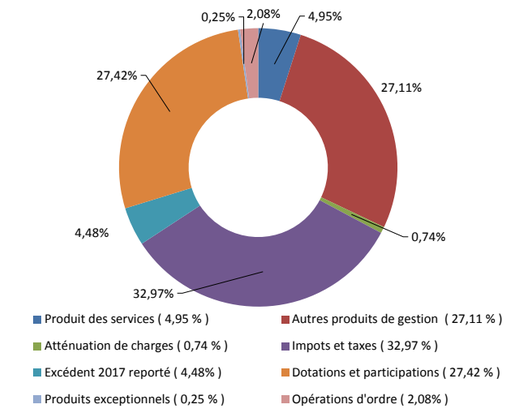

UN BUDGET AU SERVICE DE GRANDS PROJETS

La poursuite des projets est conditionné par leur inscription au budget.

Retrouvez dans cette page l'essentiel de la ventilation du budget 2018 par domaine.

DETTE COMMUNALE
FONCTIONNEMENT
Remboursement en intérêts
114 470 euros
INVESTISSEMENT
Remboursement en capital
427 550 euros

AMÉNAGEMENT & SERVICES URBAINS ENVIRONNEMENT
FONCTIONNEMENT
Charges de fonctionnement des services voirie et espaces verts, éclairage public
1 018 080 euros
INVESTISSEMENT
Travaux de voirie, réseau éclairage public et Centre Technique Municipal
1 940 097 euros

ACTIONS SOCIALES
FONCTIONNEMENT
Aide aux personnes
66 350 euros
INVESTISSEMENT
Travaux Maison de Santé
19 100 euros

OPÉRATIONS D'ORDRE
FONCTIONNEMENT
Amortissements et autofinancement
2 512 810 euros
INVESTISSEMENT
Opérations d'ordre budgétaires
708 133 euros

PETITE ENFANCE
FONCTIONNEMENT
Charges de fonctionnement de l'Accueil Périscolaire et du centre de loisirs
335 130 euros

CULTURE
FONCTIONNEMENT
Charges de fonctionnement de l'espace culturel La Garenne
95 845 euros
INVESTISSEMENT
Travaux sur les espaces et bâtiments culturels
147 045 euros

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
FONCTIONNEMENT
Charges de fonctionnement des services administratifs de la Mairie
946 890 euros
INVESTISSEMENT
Travaux sur les bâtiments administratifs et matériels pour les services administratifs
715 106 euros

ÉCOLES
FONCTIONNEMENT
Charges de fonctionnement des écoles
515 945 euros
INVESTISSEMENT
Travaux sur les bâtiments scolaires
1 397 010 euros

SPORT & JEUNESSE
FONCTIONNEMENT
Charges de fonctionnement des bâtiments sportifs
96 000 euros
INVESTISSEMENT
Travaux sur les bâtiments sportifs
222 407 euros

SÉCURITÉ, SALUBRITÉ PUBLIQUE
FONCTIONNEMENT
Charges de fonctionnement du service de Police, salubrité publique
60 670 euros
INVESTISSEMENT
Poteaux incendie et vidéoprotection
76 734 euros

RESTAURATION SCOLAIRE
INVESTISSEMENT
Charges de fonctionnement du service restauration scolaire
287 920 euros

AIDE AU COMMERCE, TOURISME & AGRICULTURE
FONCTIONNEMENT
Charges de fonctionnement du camping municipal et du marché
9 000 euros

LES RYTHMES SCOLAIRES 2018-2019

La prochaine rentrée scolaire sera marquée par le retour de la semaine à quatre jours d'enseignement.

Des rythmes scolaires modifiés, des Temps PériÉducatifs supprimés, des horaires repensés : prenez connaissance de ce qui va changer !

LES ÉCOLES PUBLIQUES

La commune accueille deux écoles publiques : l'école maternelle « Les Petits Herbets » et l'école élémentaire « Françoise DOLTO ». Ces deux établissements sont concernés par le retour à la semaine de quatre jours. Missillac accueille également l'école privée Notre-Dame-De-La-Brière, répartie sur deux sites : en centre-bourg et au village de l'Angle-Bertho. La Municipalité n'intervient pas dans l'organisation de cette dernière.

LES INSCRIPTIONS

LES PETITS HERBETS

Madame Sylvie FLORENTIN,
Téléphone : 02 40 01 39 17,
Courriel : ce.0442713k@ac-nantes.fr

FRANÇOISE DOLTO

Madame Corinne LE BRONZE,
Téléphone : 02 40 88 30 18,
Courriel : ce.0440596j@ac-nantes.fr

ATTENTION : PREMIÈRE INSCRIPTION !

Pour toute première inscription dans un des établissements scolaires de la commune, un enregistrement préalable en Mairie est obligatoire. Rendez vous à l'accueil avec votre livret de famille et un justificatif de domicile. Cette démarche vous permettra ensuite de procéder à l'inscription définitive dans l'école de votre choix.

EN SAVOIR PLUS

Les écoles publiques de la commune accueillent uniquement les enfants domiciliés sur le territoire Missillacais.

DES RYTHMES SCOLAIRES MODIFIÉS

Mise en place à la rentrée scolaire 2014-2015, à la demande de l'État, la réforme des rythmes scolaires, qui instaurait une matinée de classe le mercredi matin et le réaménagement de la semaine scolaire à travers des Temps PériÉducatifs, prendra fin, dans les écoles publiques de la commune, à la prochaine rentrée.

UN CHOIX CONCERTÉ

Après les élections Présidentielles de 2017, les Municipalités ont eu à se prononcer sur une semaine d'école de quatre jours ou une semaine d'école de quatre jours et demi. À Missillac, en concertation avec les Conseils d'Écoles, les représentants de Parents d'Élèves, la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-Des-Bois, une demande de dérogation a été présentée auprès de la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) pour un retour à la semaine de quatre jours. Celle-ci a été acceptée en février.

POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

La décision d'un retour à la semaine de quatre jours a été motivée par les retours d'expériences des différents acteurs impactés quotidiennement par la réforme des rythmes scolaires depuis 2014. La volonté d'offrir aux élèves des conditions d'enseignement sereines et adaptées a été la ligne directrice de cette réflexion. Le bien-être et l'épanouissement des enfants dans leur milieu scolaire est au cœur de cette décision.

UNE ORGANISATION REPENSÉE

LES NOUVEAUX HORAIRES

À compter du lundi 03 septembre 2018, les écoles publiques fonctionneront selon de nouveaux horaires.

LES PETITS HERBETS

- Lundi : 08h50 à 11h55 / 13h25 à 16h20
- Mardi : 08h50 à 11h55 / 13h25 à 16h20
- Jeudi : 08h50 à 11h55 / 13h25 à 16h20
- Vendredi : 08h50 à 11h55 / 13h25 à 16h20

FRANÇOISE DOLTO

- Lundi : 08h45 à 12h00 / 13h30 à 16h15
- Mardi : 08h45 à 12h00 / 13h30 à 16h15
- Jeudi : 08h45 à 12h00 / 13h30 à 16h15
- Vendredi : 08h45 à 12h00 / 13h30 à 16h15

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

La validation de cette nouvelle organisation n'a été possible qu'avec le concours du Service Transports de la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-Des-Bois. Les horaires pour l'année à venir seront les suivants :

LES PETITS HERBETS

- Matin : 08H45 / Après-midi : 16h22

FRANÇOISE DOLTO

- Matin : 08H40 / Après-midi : 16h20

LES SERVICES MUNICIPAUX

Une réflexion approfondie avec les agents municipaux concernés a également été engagée afin de pouvoir repenser leurs missions. Les services du Pôle Enfance ont, eux aussi, fait l'objet de certaines modifications afin de pouvoir vous accompagner au mieux dans cette nouvelle organisation scolaire.

PARENTS-ENFANTS : PRÉPARONS VOTRE RENTRÉE !

Pour permettre la réussite de tous, la Municipalité vous accompagne dans cette nouvelle organisation.

Extension des horaires d'ouverture des Accueils PériScolaires et des jours d'accueil du Centre de Loisirs : vos services municipaux s'adaptent.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Ce service propose, aux enfants scolarisés, un temps intermédiaire de jeu et de détente entre les heures d'école et le temps libre familial. Il est assuré sur deux sites. À l'école maternelle « Les Petits Herbets », située 11 bis rue de Govilon, pour les enfants de 03 ans à 06 ans fréquentant les écoles « Les Petits Herbets » et Notre-Dame-De-La-Brière, site du Bourg. À l'Accueil PériScolaire élémentaire « Les Mélisses », situé 1 rue de Govilon, pour les enfants du Cours Primaire (CP) au Cours Moyen 2 (CM2) fréquentant les écoles Françoise DOLTO et Notre-Dame-De-La-Brière, site du Bourg. Ces structures répondent aux besoins réguliers ou occasionnels des familles dont les obligations professionnelles sont incompatibles avec les horaires d'ouverture et de fermeture des établissements scolaires.

LES HORAIRES

Afin de vous accompagner dans la nouvelle organisation scolaire mise en place au mois de septembre prochain, la Municipalité a décidé d'étendre les horaires d'ouverture de ce service. À compter du lundi 03 septembre 2018, les Accueil PériScolaires fonctionneront à partir de 07h15 et jusqu'à 18h45.

EN SAVOIR PLUS

L'ensemble des horaires, règlements, tarifs et menus sont disponibles dans les structures, sur le site internet officiel de Missillac et sur le « Portail Famille ».

DES AIDES POUR LES FAMILLES

Le Centre Communal d'Action Sociale peut apporter une aide au règlement de vos factures liées au service du Pôle Enfance : *www.missillac.fr*

L'INFO EN PLUS...

Pour permettre à vos enfants de fréquenter les services municipaux du Pôle Enfance, vous devez impérativement procéder à une inscription sur le « Portail Famille ».

LE CENTRE DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), également appelé Centre de Loisirs, a pour but d'organiser le temps libre des enfants les mercredis mais également hors des périodes scolaires. La structure « Les Mélisses », située 1 rue de Govilon, accueille prioritairement les enfants demeurant sur la commune de Missillac. Répondre aux besoins des enfants et des parents, dans le respect du rythme de chacun, est l'un des objectifs poursuivis dans le projet éducatif.

LES CONDITIONS

Les enfants peuvent être accueillis dans le mois de leur quatrième anniversaire, à condition d'être scolarisés pendant l'année, et jusqu'à la veille de leur treizième anniversaire.

LE FONCTIONNEMENT

La structure fonctionne tous les mercredis en période scolaire. Pendant les vacances scolaires, elle accueille les enfants durant les deux semaines des vacances d'automne, d'hiver et de printemps. Le Centre de Loisirs est également ouvert, durant les vacances estivales, tout au long du mois de juillet. Afin d'apporter une réponse adaptée à vos besoins, le Centre de Loisirs sera désormais ouvert la dernière semaine du mois d'août.

LES VACANCES D'ÉTÉ

Cette année, le Centre de Loisirs accueillera les enfants du lundi 09 juillet au vendredi 03 août puis du lundi 27 au jeudi 30 août 2018.

LE PORTAIL FAMILLE

Accessible grâce au site internet officiel communal, cet espace permet de gérer vos réservations et annulations aux services municipaux du Pôle Enfance. Le paiement en ligne sécurisé, par carte bancaire, de l'ensemble des prestations peut être effectué sur cet outil.

Pour plus de tranquilité, n'hésitez pas à opter pour le prélèvement automatique.

• RESTAURATION SCOLAIRE

Réservation : 2 jours ouvrés avant la date concernée > Dernier délai : 16h30.

Annulation : 2 jours ouvrés avant la date concernée > Dernier délai : 16h30.

• ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Réservation : 2 jours ouvrés avant la date concernée > Dernier délai : 16h30.

Annulation : 2 jours ouvrés avant la date concernée > Dernier délai : 16h30.

• CENTRE DE LOISIRS - MERCREDI

Réservation : 2 jours ouvrés avant la date concernée > Dernier délai : 16h30.

Annulation : 2 jours ouvrés avant la date concernée > Dernier délai : 16h30.

• CENTRE DE LOISIRS - VACANCES

Réservation : clôturée 1 semaine avant le début.

Annulation : Le jeudi de la semaine précédente > Dernier délai : 18h30

CONTACT

Pôle Enfance
1 rue de Govilon
Tél : 02 40 42 34 45
Courriel : aps-alsh@missillac.fr

DEMAIN À LA UNE : LES GRANDS PROJETS…

Après l'inauguration de la STation d'ÉPuration au mois de mars dernier, cap sur les autres projets d'envergure !

Les grands travaux de cette deuxième partie de municipe sont ou seront prochainement lancés.

EN BREF…

LE BOULODROME AMÉNAGÉ

Les passionnés de pétanque vont bientôt pouvoir pratiquer leur discipline sans contrainte climatique. Les travaux d'extension et d'aménagement du boulodrome, débutés au printemps dernier, sont sur le point de s'achever. Ce projet, d'un montant de 170 000 euros TTC, a été mené par le cabinet Laus Architectes. Il offre désormais aux pratiquants un espace de jeux couvert d'une surface de 450m².

VOTRE MAIRIE S'AGRANDIT

Le cabinet Laus Architectes prépare également l'extension de la Mairie. Les entreprises de travaux ont été retenues au printemps dernier.
Le démarrage du chantier, dont le budget prévisionnel est de 325 000 euros TTC, est prévu au début de ce mois de juillet pour une durée de huit mois. La surface créée d'environ 100m² accueillera de nouveaux locaux administratifs et un espace de stockage, destiné aux archives, pour répondre aux obligations en vigueur.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

LA STATION D'ÉPURATION INAUGURÉE !

L'équipement indispensable au développement résidentiel de notre commune à été inauguré le samedi 31 mars dernier en présence des financeurs, Élus et partenaires ayant pris part à ce chantier d'envergure. Afin d'épurer les eaux traitées, un procédé biologique élimine désormais la matière au moyen de micro-organismes. L'élimination des boues se fait par six lits plantés de roseaux sur une superficie de 1 700m². D'une capacité de 4 500 équivalents habitants, l'ouvrage qui s'étend sur une surface globale de 6 000m², peut traiter et épurer jusqu'à 90m³ d'eau par heure.

LA VILLAGE DE LA COUILLARDAIS BIENTÔT RACCORDÉ AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le village de La Couillardais sera le premier à bénéficier de la mise en service de la STation d'ÉPuration. En effet, la quinzaine de logements, d'ores et déjà implantée, sera d'ici à la fin de l'année, raccordée au réseau d'assainissement collectif. Ce programme, d'un montant prévisionnel de 180 000 euros TTC, prévoit également la création de branchements potentiels pour permettre l'urbanisation de ce secteur.

LE CENTRE TECHNIQUE : LES TRAVAUX SONT LANCÉS

Le bâtiment, d'une surface d'environ 840m², permettra de regrouper, sur un seul et même site, les activités opérationnelles des services Voirie, Bâtiment & Espaces Verts. Les véhicules et engins auront des espaces de stationnement dédiés. Les surfaces de stockage seront clairement définies. Les zones de circulation seront adaptées aux besoins. Côté environnemental, ce futur bâtiment, situé sur la Zone d'Activités de la Pommeraie, sera doté d'un système de récupération des eaux pluviales et d'un chauffage avec granulés de bois. L'équipement d'un montant de 1 280 000 euros TTC est confié au cabinet Kaso Architectes. Les entreprises de travaux ont été retenues au printemps dernier. Le démarrage du chantier est prévu au début de ce mois de juillet pour une durée de dix mois.

L'ÉCOLE FRANÇOISE DOLTO RÉHABILITÉE POUR ACCUEILLIR L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET LE CENTRE DE LOISIRS DES PRIMAIRES

Le projet d'extension et de réhabilitation de l'école Françoise DOLTO a pour objectif de réunir, dans un seul et même lieu, l'établissement du même nom et les services municipaux péri et extrascolaires, accessibles à tous les élèves de primaire de la commune. Les travaux sont réalisés en deux temps. Après l'extension en 2017, la seconde partie, la réhabilitation, a débuté depuis le début de cette année 2018. Le bâtiment réhabilité, d'une surface d'environ 1 000m², accueillera l'Accueil PériScolaire et le Centre de Loisirs. L'ouverture est programmée pour fin 2018. Le montant global de ce projet, extension plus réhabilitation est de 3 420 000 euros TTC.

LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT : UNE VOLONTE AFFIRMÉE

Le respect de l'environnement : une ligne directrice suivie pour la poursuite de tous les projets.

Acquisition de véhicule électrique, implantation de mobilier urbain et désherbage écologique valorisent le territoire.

UN ENVIRONNEMENT PROTÉGÉ

Depuis 2014, vos Élus défendent une politique municipale qui prend le pari du respect de l'environnement. Ainsi, les différents projets ont été pensés et sont conçus en tenant compte de cahiers des charges qui intègrent pleinement la dimension environnementale. La commune encourage l'acquisition de matériel respectueux de l'environnement.

UN DÉSHERBAGE ÉCOLOGIQUE

Les agents du service Espaces Verts ont expérimenté, depuis plusieurs années, différentes méthodes de désherbage écologique des petits espaces et des trottoirs. La Municipalité a acquis, au printemps dernier, une désherbeuse à gouttelettes d'eau bouillante. Cette acquisition offre l'opportunité aux équipes techniques de programmer un planning d'entretien annuel. À raison d'environ six passages par an, le désherbage est désormais réalisé sans contrainte organisationnelle ou climatique. Ce système de désherbage doux permet également de procéder au nettoyage des trottoirs et petits espaces gravillonnés en une seule et même action. Les massifs de plantes et fleurs bénéficient, quant à eux, d'un désherbage manuel. Les autres espaces verts publics sont intégrés dans un programme de tonte raisonnée qui consiste à restreindre le nombre de passages pour favoriser le développement de la biodiversité sur notre territoire. Le service Espaces Verts vient d'ailleurs de renouveler son parc de véhicules en remplaçant sa tondeuse autoportée.

DES DÉPLACEMENTS PROPRES

AVEC UN VÉHICULE ÉCORESPONSABLE

Dans la continuité de sa démarche écoresponsable, la Municipalité souhaite promouvoir les déplacements propres. Ainsi, les Services Techniques Municipaux viennent de se doter d'un véhicule électrique, écologique et silencieux. Par sa polyvalence, son gabarit et sa consommation énergétique, ce matériel répond aux objectifs de préservation de l'environnement, d'économie d'énergie et de fonctionnement. Rencontrez-le sur les routes de la commune ! Pour cette acquisition, la Municipalité a bénéficié du soutien de la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau St Gildas-des-Bois grâce au Programme de Fonds Européens « Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale » (LEADER).

ROULEZ A L'ÉLECTRIQUE !

Les deux bornes de recharge implantées sur notre territoire, en collaboration avec le SYndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique (SYDELA), sont opérationnelles.
L'une est située sur le parking de la Mairie et la seconde sur le parking de la Gargouille. Pour les utiliser, inscrivez-vous auprès du service SYDÉGO du SYDELA : *http://www.sydela.fr/sydego.fr*

PLACE A LA DÉTENTE

Afin de profiter au mieux de ses richesses naturelles, la Municipalité vous invite à utiliser le mobilier urbain nouvellement installé derrière la Mairie et sur l'espace boisé situé en face le Domaine de La Bretesche notamment. Cette initiative vous permet de profiter de l'écosystème de notre territoire et vous encourage à utiliser les modes de déplacement doux.

EN BREF…

LE SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DU BRIVET

Alain GUIHENEUF, troisième Adjoint au Maire de Missillac, en charge des Services Techniques, de la Voirie, des Réseaux et de l'Agriculture, a été élu en ce début d'année Premier Vice-Président du Syndicat Bassin du Versant du Brivet. Cet organisme a pour missions la gestion hydraulique ainsi que l'entretien et la restauration des cours d'eau et des marais. Il assure la restauration de la continuité écologique et la lutte contre les espèces invasives. Il veille également à la préservation de la qualité de l'eau. Ce syndicat, basé à Pontchâteau, intervient sur cinq intercommunalités dont la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-Des-Bois.

UN PROJET D'URBANISME ?

Vous souhaitez savoir si un terrain est constructible, poser une clôture, installer un abri de jardin… Tous vos projets d'extérieur sont systématiquement soumis à autorisation. Ils doivent faire l'objet d'une consultation auprès du service Urbanisme de la Mairie avant début des travaux. Le service est ouvert au public tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Tél : 02 40 88 31 09
Courriel : mairie@missillac.fr
Site internet : *www.missillac.fr*

LES ÉCHOS DE MISSILLAC…

Pour tout connaître de notre commune, retrouvez dans ces pages l'ensemble des informations utiles.

Pour de bons moments en famille ou entre amis, préparez les beaux jours et vos vacances avec ce point estival.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE S'IMPLANTE…

VANESSA LEMESTRE

ET D'AUTRES SE RENOUVELLENT…

MENUISERIE QUERAUD

HOTEL RESTAURANT "LE PARC DE LA BRIANDAIS"

MANOIR DE LA BRIANDAIS
- MISSILLAC -

En 2018, le Manoir de la Briandais change de nom et devient l'Hôtel-Restaurant « Parc de la Briandais ». Aussi, l'établissement fait peau neuve : restauration des quinze chambres, constitution d'une nouvelle carte avec une cuisine maison et de saison.

Madame AUDOIN & Monsieur SIMONET
Téléphone : 02 40 88 32 66
Courriel : contact@manoirdelabriandais.fr

A NOTER : LES HORAIRES D'ÉTÉ

La Mairie sera fermée les samedis matins du 09 juillet au 18 août 2018 inclus.

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le concours annuel des Maisons Fleuries récompense les plus beaux jardins et espaces fleuris privés Missillacais. Quatre catégories sont déclinées : Maison avec jardin limité en fleurissement ; Maison avec jardin visible de la rue ; Immeuble, gîte et chambre d'hôte ; Balcon-terrasse. Le jury procédera à sa visite durant ce mois de juillet. Les résultats seront dévoilés lors de la cérémonie qui se déroulera au mois de novembre prochain. Retrouvez toutes les informations complémentaires sur *www.missillac.fr*.

CÉLÉBREZ LA FÊTE NATIONALE !

La Municipalité vous invite à venir profiter de la Fête Nationale. Rendez-vous le samedi 14 juillet pour une journée festive. Au programme : pour les plus petits, balades en poneys et structures gonflables ; Pour les plus grands, concours de pétanque ; Et pour toute la famille : lâcher de pigeons, restauration, bal et feu d'artifices à l'étang des Platanes ! Retrouvez toutes les informations sur *www.missillac.fr*.

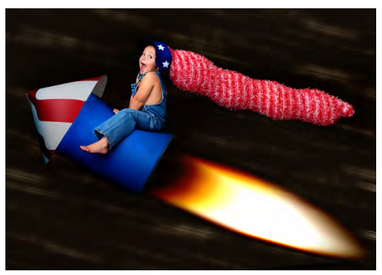

RENCONTREZ VOS ASSOCIATIONS !

Pour la troisième année consécutive, venez profitez d'un moment privilégié avec les associations Missillacaises. Au programme de ce Forum des Associations : démonstrations sportives, concerts et initiations diverses sans oublier les inscriptions pour la prochaine saison ! Rendez-vous le samedi 08 septembre 2018 à 09h30 à l'Espace aux Mille Fleurs.

DÉCOUVREZ MISSILLAC…

Vous êtes installés sur notre commune depuis le mois de septembre 2017 ? Venez faire connaissance avec vos élus, votre nouveau territoire et ses richesses, le samedi 08 septembre 2018 à 11h00 à l'Espace aux Mille Fleurs. Pour participer à cette rencontre des nouveaux arrivants, organisée en partenariat avec l'association des commerçants, le cinéma itinérant, l'office culturel mais aussi la bibliothèque intercommunale, inscrivez-vous en remplissant le coupon d'inscription disponible sur le site internet officiel de la commune : *www.missillac.fr*. Après l'avoir complété, retournez-le, avant le samedi 18 août en Mairie.

ET VOS INFORMATIONS PRATIQUES…

Les vacances tant attendues débutent dans quelques jours : adoptez les bons réflexes et soyez prêts !

Pour partir l'esprit tranquille ou simplement profiter sereinement de la saison, retrouvez votre mémo vacances !

LES BONS RÉFLEXES

Pour des vacances en toute tranquillité, les Gendarmeries de Pontchâteau et Saint-Gildas-Des-Bois vous informent. Elles vous invitent à être vigilants et adopter les bons réflexes.

POUR ÉVITER LES VOLS

VOTRE MOBILE

- Dans les lieux publics, ne laissez pas votre mobile à la vue et à la portée des passants,
- Ne vous déplacez pas avec votre mobile dans les poches extérieures et accessibles de vos vêtements.

VOS BIENS

- Portez une attention particulière à la bonne fermeture de vos sacs,
- Ne mettez pas en évidence votre porte-monnaie ou portefeuille.

VOTRE VÉHICULE

- Ne laissez pas de sacs ou d'objets de valeurs apparents dans l'habitacle,
- Verrouillez systématiquement les vitres et les portes de votre véhicule,
- Ne vous éloignez jamais de votre véhicule le moteur en marche ou la clé sur le contact,
- Ne laissez pas vos papiers d'identité ou administratifs dans l'habitacle,
- Évitez le stationnement dans des lieux sombres ou isolés.

VOS LIQUIDITÉS

- Soyez toujours vigilant lors de l'utilisation de votre Carte Bancaire et de la composition de votre code personnel.
- Évitez de placer les valeurs que vous détenez dans les poches extérieures et accessibles de vos vêtements.

ET VOUS PROTÉGEZ DES CAMBRIOLAGES

AU QUOTIDIEN

- Verrouillez vos portes, même en votre présence,
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique,
- Avant de laisser une personne pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité,
- Si des cartes professionnelles vous sont présentées, assurez-vous de leur authenticité en appelant l'employeur concerné,
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

VOUS PARTEZ EN VACANCES ?

- Informez votre entourage de votre départ,
- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux,
- Placez en lieu sûr vos objets de valeurs, cartes de crédit, chéquiers et clés de voiture,
- Faites relever votre courrier pendant votre absence,
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé.

OPTEZ POUR L'OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

Vous partez en vacances ?
Signalez votre absence à la Gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

PLAN CANICULE : INSCRIVEZ-VOUS !

Le plan canicule permet de recenser sur un registre, tenu et suivi en Mairie, les personnes âgées de plus de 65 ans, vulnérables, dépendantes ou isolées afin de mettre en place une surveillance adaptée en cas de fortes chaleurs. Inscrivez-vous auprès du Centre Communal d'Action Sociale par téléphone au 02 40 88 31 09 ou par courriel : ccas@missillac.fr.

ROULEZ PLUS DOUX !

Depuis le dimanche 01er juillet, une mesure gouvernementale a abaissé la limitation de vitesse sur les routes à double sens sans séparateur central. Limitées hier à 90 km/h, ces voies sont aujourd'hui passées à 80 km/h. Pour votre sécurité, et celles des autres usagers de la route, respectez ces règles de circulation.

ILS PARTENT AVEC NOUS !

Le nombre d'abandons d'animaux, au moment des vacances estivales reste encore trop élevé en France. Pour passer de belles vacances, pensez à préparer votre départ et celui de votre animal. De nombreuses structures acceptent les animaux, alors n'hésitez plus et emmenez-les ! Si vous n'avez pas la possibilité d'amener avec vous votre animal de compagnie, confiez-le à une personne de votre entourage ou contactez des centres spécialisés pour le faire garder. Toute l'année, il vous aime sans compter. A votre tour de lui montrer combien vous tenez à lui !

LES RENCONTRES FRANCO-AMÉRICAINES

Du 15 au 20 août 2018, le festival cultive sa passion musicale et culturelle pour la musique de chambre.

Cette 19ème édition vous propose une programmation éclectique et séduisante portée par des artistes de renom.

EN BREF...

En 2000, le Festival des Rencontres Franco-Américaines est né, avec la participation du violoniste Peter MARSCH, de la passion pour la musique de Willard BELING, membre de la fondation américaine BORCHARD. L'objectif étant de partager son amour de la musique tout en privilégiant les échanges entre cultures. La fondation Albert et Elaine BORCHARD œuvre dans les domaines humanitaire, scientifique et de l'éducation.

UN SITE DÉDIÉ

www.rencontresfrancoamericaines.fr

EN CHIFFRES

- Du 15 au 20 août,
- 7 concerts,
- 4 communes,
- 1 pique-nique musical,
- 1 exposition extérieure.

QUELQUES MOTS

- Entrée libre,
- Artistes talentueux,
- Esprit familial,
- Convivialité.

RÉSERVATIONS

Ouverture des réservations le dimanche 08 juillet 2018 auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Pont-château - Saint-Gildas-Des-Bois par téléphone 02 40 88 35 14 ou courriel : otsi@cc-paysdepontchateau.fr

Réservations obligatoires pour les concerts des 15, 16 (21h) & 18 (16h) août 2018. Réservations conseillées pour les concerts des 17, 18 (21h), 19 & 20 août 2018.

UN FESTIVAL

Fidèles à des choix musicaux audacieux, les organisateurs vous ont préparés des moments de découverte musicale avec une programmation contemporaine. Des notes de musiques du monde seront savamment mêlées à un répertoire occidental réunissant interprètes internationaux et jeunes solistes talentueux.

UNE EXPOSITION

Cette année encore le festival se dévoile en photographie. Jusqu'au samedi 15 septembre prochain, retrouvez une exposition de plein air dans chaque centre-bourg des communes accueillant cet évènement. Sur Missillac, vous pouvez découvrir ces œuvres photographiques grand format sur le parvis de la Mairie et de la Bibliothèque.

UNE NOUVEAUTÉ

Cette année le festival sera marqué par la prestation inédite du groupe « Les Chanteurs d'Oiseaux ». Jean BOUCAUD et Johnny RASSE réinventeront l'ouverture du Festival le mercredi 15 août prochain à 21h00.

UN COUP DE CŒUR

Profitez d'un déjeuner musical aux couleurs Missillacaises, le jeudi 16 août 2018. Rendez-vous à 12h30 pour l'incontournable pique-nique musical organisé sur le Parc de la Briandais. Apportez votre pique-nique ou bien, réservez un repas « Dégustation » servi sur la terrasse du restaurant auprès du Parc de la Briandais : 02 40 88 32 66.

LE PROGRAMME

MERCREDI 15 AOÛT – 21H00

Carré d'Argent de Pontchâteau, Migration. Réservation obligatoire.

JEUDI 16 AOÛT – 12H30

Parc de La Briandais, Missillac, Pique-Nique musical.

JEUDI 16 AOÛT – 21H00

Espace Culturel de Saint-Gildas-Des-Bois, Concert carte blanche au Quator USC. Réservation obligatoire.

VENDREDI 17 AOÛT - 21H00

Église Saint-Pierre & Saint-Paul de Missillac, Concert Schumann.

SAMEDI 18 AOÛT - 16H00

Chapelle du Cougou de Guenrouët, Concert carte blanche au Quator Lumos.

SAMEDI 18 AOÛT – 21H00

Abbatiale de Saint-Gildas-Des-Bois, Musique romantiques pour cordes. Réservation obligatoire.

DIMANCHE 19 AOÛT – 21H00

Église Saint-Pierre & Saint-Paul de Missillac, Concert Mozart.

LUNDI 20 AOÛT – 21H00

Abbatiale de Saint-Gildas-Des-Bois, Concert Chopin.

LES ÉLUS D'UNE MINORITÉ S'EXPRIMENT

Missillac Solidaire Écologique et Citoyenne (MSEC) préoccupée par le sort des résidents dans les EHPAD.

Retrouvez dans cette page, la tribune de la liste minoritaire « Missillac, Solidaire, Écologique & Citoyenne ».

La situation sociale est explosive un peu partout sur le territoire national. Les personnels des Services Publics (Enseignants, Infirmiers, soignants, cheminots...) sont particulièrement visés par les politiques publiques successives. Du côté de ces dernières, une volonté, à peine masquée par la langue de bois, de libéraliser. Du côté des Services Publics et de ses agents, une progressive dégradation du service rendu aux populations et une difficulté croissante des conditions d'exercice des métiers allant jusqu'à une évolution exponentielle de cas de souffrance au travail.

Il en va de même pour les missions de Service Public. Les personnels des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EPHAD, anciennement « Maisons de Retraites ») demeurent mobilisés sur leurs conditions de travail et d'exercices de leurs missions.

C'est à l'occasion de leurs mobilisations que les Élus et les membres de l'association « Missillac Solidaire Écologique et Citoyenne » ont pu discuter avec les salariés et échanger sur leurs conditions de travail et sur les conséquences que cela pouvait avoir sur les résidents.

Si, nous, Élus de « Missillac Solidaire Écologique et Citoyenne », sommes sensibles aux revendications des salariés, ce n'est pas prioritairement pour les porter. Les salariés ont des organisations syndicales qui le font mieux que nous. Nous sommes donc solidaires de leurs revendications. Nous le sommes d'autant plus que cela a des conséquences sur la gestion humaine des résidents.

C'est parce que nous sommes indignés sur ces conséquences que nous avons décidé d'intervenir au Conseil municipal du lundi 09 avril 2018. (Il est d'ailleurs regrettable que nos interventions écrites figurent dans les comptes-rendus que nous votons en Conseil Municipal et disparaissent des comptes-rendus disponibles au public sur le site de la Mairie).

Nous avons donc engagé un travail d'information sur notre blog : *www.missillac-solidaire-ecologique-citoyenne.overblog.com* pour que toutes les informations soient disponibles à celles et ceux qui veulent les lire.

Notre préoccupation d'Élus municipaux porte, évidemment, sur la Maison Saint-Charles sans nous faire oublier que la situation est nationale.

Nous avons proposé à la Majorité de s'associer à nous pour interpeller les communes environnantes et nous adresser collectivement aux principaux financeurs (Conseil Départemental et Conseil Régional). Nous avons reçu un écho favorable à notre demande.

A l'heure où cet article est rédigé, le travail de rédaction est en cours de finalisation.

Nous profitons de cette parution pour lancer un appel à témoignages aux familles, aux aidants et aux associations agissant pour les résidents de la Maison Saint-Charles.

Vous pouvez nous écrire à « Élus MSEC, Mairie de Missillac - 44780 Missillac ».

Nous sommes disponibles pour vous rencontrer.

En ce début d'été, nous souhaitons à tou-te-s les Missillacais-es de bonnes vacances estivales.

MSEC

missillac-solidaire-ecologique-citoyenne.overblog.com

MISSILLAC SOLIDAIRE ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

LES ÉLUS

Madame Claudine GUILLET
Monsieur Dominique BELLO
Monsieur Marcel LE BRONZE

EN SAVOIR PLUS

www.missillac-solidaire-ecologique-citoyenne.overblog.com

CONTACT

Mairie de Missillac
44780 Missillac

LES ACTUALITÉS DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau - Saint-Gildas-Des-Bois prépare aussi la saison estivale.

Services intercommunaux, sorties, loisirs et jeunesse : tout ce que vous devez savoir pour passer un bel été.

EN BREF ...

LES CHRYSALIDES

Depuis trois ans, cette association, ouverte aux Assistantes Maternelles Agréées de la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau - Saint-Gildas-Des-Bois, propose de nombreux moments d'échanges et de partages aux enfants accueillis. Actuellement, l'association compte huit Assistantes Maternelles Missillacaises, trois Gildasiennes et deux Guérinoises.

LA PAROLE AUX ADHÉRENTES

« Madame Nadine GEGOU, une des fondatrices de l'association et actuellement Présidente, quittera prochainement l'équipe. Nous la remercions d'avoir mené, depuis 2014, de nombreux projets avec brio, sérieux et respect de tous. Nous lui souhaitons pleins de bonnes choses, une très bonne continuation sur sa nouvelle route et lui disons à très bientôt. »

REJOIGNEZ-LES !

Un atelier « découverte » est proposé afin de pouvoir découvrir l'association avant d'y adhérer. Pour en savoir plus, retrouvez ces Assistantes Maternelles lors du Forum des Associations de Missillac qui se déroulera le samedi 08 septembre 2018 à l'Espace aux Mille Fleurs.

CONTACTS

Virginie : 06 67 25 43 03
Nathalie : 06 74 59 53 41

VOS SERVICES INTERCOMMUNAUX

Retrouvez toutes les dates d'inscription et réinscription à vos services intercommunaux sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-Des-Bois : *www.cc-paysdepontchateau.fr*

Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LES TOUT PETITS

FERMETURE ESTIVALE

Le multi-accueil « La Capucine » sera fermé du vendredi 20 juillet au dimanche 19 août 2018 inclus. En cas de besoin, la structure de Saint-Gildas-Des-Bois sera ouverte du lundi 13 au vendredi 17 août prochains.

INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription et le règlement de fonctionnement sont à retirer au multi-accueil ou sur www.cc-paysdepontchateau.fr. Vous devez compléter votre dossier d'inscription avant de prendre rendez-vous auprès la structure d'accueil au 02 40 61 59 41 pour finaliser votre démarche.

L'ANIMATION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE ÉVOLUE !

DE NOUVEAUX TARIFS

Les tarifs s'ajustent désormais à votre Quotient Familial.

UN SITE INTERNET DÉDIÉ

Un nouveau site internet vous permet de réaliser vos inscriptions et de procéder au paiement en ligne.

INSCRIVEZ-VOUS !

Renseignez-vous par téléphone au 02 40 99 15 15 ou connectez-vous sur le site internet : *www.loire-atlantique.fr/animationsportive*

L'OFFICE DE TOURISME

À Missillac, le bureau d'accueil de l'Office de Tourisme du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-Des-Bois est situé au lieu-dit « La Chinoise ». Cette année, il vous accueille jusqu'au dimanche 02 septembre prochain, du mardi au samedi de 10h00 à 13h00 puis de 14h00 à 18h00. Sur place, retrouvez un « espace documentation » ainsi que le service d'inscription pour le festival des Rencontres Franco-Américaines et une billetterie pour les diverses activités de loisirs de la Région. Renseignez-vous par téléphone au 02 40 88 35 14.

UN PETIT PLONGEON ?

À SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET

Faites le plein d'animations à la piscine de Sainte-Anne-sur-Brivet : Hammam gratuit le mercredi 18 juillet ; Structures gonflables et jardin aquatique, avec goûter offert aux enfants, le mercredi 25 juillet ; Mini-animations pour enfants et adolescents le mardi 31 juillet ainsi que les vendredi 03, mardi 21 et vendredi 24 août ; Grand jardin aquatique le mercredi 08 août et soirée « So Tropicool », animée par un DJ avec bar à cocktails, le tout dans une ambiance exotique et familiale le mercredi 29 août ! Pour en savoir plus : *lapiscine@cc-paysdepontchateau.fr.*

ET À GUENROUËT

En juillet & août, la piscine de Guenrouët vous accueille du lundi au dimanche de 14h00 à 20h00.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN : TRIER POUR PRÉSERVER !

Les services intercommunaux assurent la gestion des déchets sur notre territoire.

Connaissez-vous le réel circuit de vie de vos déchets ?
Trier pour valoriser et préserver : les bons gestes à adopter.

Types de déchets	Types de collecte	Centres de tri
Ordures ménagères	Collecte tous les jeudis	ISDND*- *Tréffieux (44)*
Emballages *Bouteilles plastiques, canettes, cartons légers, boîtes de conserve...*	Collecte tous les 15 jours *Nord = mercredis des semaines impaires Sud = jeudis des semaines paires*	Centre de tri- *Tréffieux (44)* Plastique : Valorplast / Acier : Brangeon Aluminium : Suez / Carton : Véolia Briques : COVED
Verre		Veralia
Papiers ▪ Journaux		Véolia- *Carquefou (44)*
Déchets Verts		Plateforme de compostage - *Campbon (44)*
Textiles ▪ Chaussures		Centre de tri ''Le Relais Atlantique''- *Couëron (44)*
Métaux ▪ Cartons ▪ Bois ▪ Gravats		Métaux & cartons : Centre de tri - *Chateaubriant (44)* Bois : ECOSYS - *La Chapelle Basse-Mer (44)* Gravats : Charier CM - *Herbignac (44)*
Produits Chimiques ▪ Batteries ▪ Piles		Produits chimiques & batteries : CHIMIREC- *Javené (35)* ou TRIADIS- *St Jacques-de-la-Lande (35)* Piles : Corepile
Huiles *(Végétales, de moteur...)*		TRIADIS - *St Jacques-de-la-Lande (35)*
DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques *Petit électroménager, micro-ondes, four, congélateur...*		Collectés par Envie 44 pour éco-systèmes
Tout Venant ▪ Encombrants		ISDND* - *Tréffieux (44)*
Recycleries *Objets du quotidien en bon état qui peuvent resservir : vaisselle, vêtements, meubles, livres...*		La Recyclerie Nord-Atlantique *Savenay (44), Blain (44), Nort-sur-Erdre (44) et Dréffléac (44)* Au Bonheur des bennes - *St Nazaire (44)*
Déchets Amiantés	Déchetterie de Saint-Gildas des-Bois ou Pontchâteau *(en fonction des mois)*	CHARIER- *Le Cellier (44)*

Légende :

Collecte à votre domicile · Point d'Apport Volontaire · Déchetterie de Missillac · Autres déchetteries

***ISDND :** Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux

Tableau réalisé avec les informations du Service Déchets de la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau St Gildas-des-Bois. Sous réserve de modifications.

Hors DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux), médicaments, radiographies et déchets radioactifs.

Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau St Gildas-des-Bois > Tél : 02 40 45 07 94.

CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914-1918

Commémoration : Appel aux descendants de Poilus Missillacais.

Le travail de recherche sur les soldats Missillacais ayant participé à la Grande Guerre se poursuit.

APPEL AUX MISSILLACAIS

Ayant conservé trace d'un aïeul, soldat durant la Grande Guerre.

Si vous souhaitez apporter votre participation au travail de commémoration, vous pouvez joindre Madame Sylviane DEUX par téléphone au 06 84 95 05 93 ou courriel sylviane.deux@outlook.fr. Vos documents seront scannés avant restitution immédiate. Les objets seront photographiés.

EN SAVOIR PLUS

Retrouvez le détail des activités et des publications de l'association sur le site internet officiel de la commune :
Vivre à Missillac / Le patrimoine / Association Mémoire et Patrimoine, en bas de page à droite.

CONTACT

Présidente : Marie-Henriette DURET
Courriel : mariehenriettepat@orange.fr

Secrétaire : Fabienne RUTIN
Courriel : fabienne.rutin@free.fr

UN TRAVAIL DE RECHERCHES

Une somme importante d'informations a déjà été collectée par l'association « Mémoire et Patrimoine Missillacais ».

Subsistent cependant quelques zones d'ombre, en particulier la localisation, dans le cimetière de Missillac, des tombes où reposent nos soldats (tombes isolées ou caveaux familiaux). Trois seulement sont connues dont une entretenue dans le cadre des sépultures perpétuelles par le « Souvenir Français ».

Si vous connaissez l'emplacement de la sépulture de l'un d'entre eux, peut-être un membre de votre famille, contactez Madame Sylviane DEUX, Secrétaire de l'association, qui dirige l'ensemble de ces recherches, par téléphone au :
06 84 95 05 93 ou bien par courriel : sylviane.deux@outlook.fr.

VOTRE MÉMOIRE

L'association est toujours en quête de photographies, carnets de route, lettres de mobilisation, matricules, objets militaires et bien d'autres… pour alimenter l'exposition qui se tiendra durant la semaine de commémoration du centenaire de la Grande Guerre 1914-1918, au mois de novembre prochain. Ces documents seront également intégrés à un ouvrage, actuellement en cours de rédaction.

NOTRE PATRIMOINE

SAUVEGARDE DU PETIT PATRIMOINE BÂTI
LA CROIX DE LA BÉCHETAIS DÉPLACÉE EN MARS DERNIER

Cette croix de village a été érigée en 1895 et bénie le 07 juillet de la même année. Au piédestal en pierre, construit par les habitants de la Béchetais (notamment par J. GUIHARD) a été jointe une croix en métal offerte par le marquis DE MONTAIGU. (Source : registre paroissial de 1842 à 1898).

De la mémoire des anciens, elle est venue remplacer une croix plus ancienne, certainement en bois, appelée la « Croix Brûlée » et détruite à la Révolution. Elle se situait face au chemin menant au Bélier qui porte le nom de « Chemin Brulé » sur le cadastre napoléonien de 1840. Penchant dangereusement depuis des années et appelée par une habitante du village « la Tour de Pise de la Béchetais » (!), elle a été soigneusement démontée pierre par pierre de son lieu d'origine (au n°57) pour être remontée quelques centaines de mètres plus loin. Elle se situe désormais sur le domaine public, à l'angle de la route de la Chapelle-Des-Marais (D2) et de l'ancienne route qui menait au Bon Tour, avant la création de la voie rapide. Les adhérents de l'association ont participé à cette reconstruction en collaboration avec les Services Techniques de la Municipalité.

UNE ANNÉE SCOLAIRE S'ACHÈVE…

Les élèves les attendent depuis longtemps, les vacances sont bientôt là… Mais la rentrée se prépare déjà !

Cette page donne la parole aux établissements scolaires. Retrouvez toutes les informations scolaires et jeunesse.

ÉCOLE « LES PETITS HERBETS »

UNE ANNÉE DE DÉCOUVERTES

L'étude des continents et des différents pays a rythmé l'année des plus petits. Ils ont ainsi pu prendre conscience de la diversité de la faune et de la flore offerte par notre planète.

À plus petite échelle, les enfants ont observé les insectes qui peuplent le potager de l'école. Un couple de mésanges a d'ailleurs profité de la présence de ces petites bêtes pour nourrir ses petits !

UN PEU DE LITTÉRATURE ET DE LA NATATION

Le prix littéraire a encore eu beaucoup de succès cette année. Les élèves de Grande Section ont pris autant de plaisir à fréquenter la piscine de Sainte-Anne-sur-Brivet !

VERS L'ÉCOLE ÉLEMENTAIRE

Les plus grands ont préparé leur entrée à l'école élémentaire Françoise DOLTO. Ils sont allés, à plusieurs reprises, visiter leur futur établissement. Ils sont ravis d'avoir pu découvrir ce bâtiment nouvellement construit. Ils ont également eu l'occasion de déjeuner au self.

BIENVENUE AUX PETITS NOUVEAUX

Les nouveaux futurs petits écoliers ont pu, eux aussi, découvrir leur école, avec leurs parents ou l'équipe du multi-accueil « La Capucine », lors de Portes Ouvertes. Un « Café des Parents » devrait être proposé à la rentrée pour pouvoir échanger sur divers sujets.

LES INSCRIPTIONS

Madame Sylvie FLORENTIN, Directrice
Téléphone : 02 40 01 39 17
Courriel : ce.0442713k@ac-nantes.fr

ÉCOLE FRANÇOISE DOLTO

En septembre 2018, l'école élémentaire Françoise DOLTO accueillera 214 élèves. Mais avant, retour sur l'année 2017-2018.

UN NOUVEAU BÂTIMENT

Les équipes enseignante et éducative mais aussi les élèves ont emménagé dans de leur nouvelle école en janvier dernier.

LE SPORT

Plusieurs classes ont rencontré d'autres écoles du secteur autour d'activités sportives proposées par l'Union Sportive des Écoles Publiques.

LA PRÉVENTION

En collaboration avec la Municipalité, le Policier Municipal et la Gendarmerie, Permis Piétons, Vélo & Internet ont été proposés aux élèves. L'infirmière du Collège La Fontaine a sensibilisé les futurs collégiens aux gestes de premiers secours. Au Centre de Secours, ils ont rencontré les pompiers de notre commune.

LA MUSIQUE

La chorale de l'école s'est produite le mardi 26 juin dernier. Le travail avec l'association « Musique et Danse 44 » avait pour thème les droits des enfants et de l'Homme.

L'ÉCOLOGIE

La collecte des papiers, organisée par les parents d'élèves a eu lieu tous les premiers mardis du mois. Les Cours Moyens 1 ont mis en place l'opération « Les Bouchons d'Amour » et l'école est devenue un point de collecte.

UNE COHÉRENCE DE LA MATERNELLE AU COLLÈGE

Les futurs Cours Primaires ont découvert l'école qui les accueillera à la rentrée prochaine pendant que les futurs collégiens ont bénéficié d'une journée en immersion au Collège La Fontaine.

LES INSCRIPTIONS

Madame Corinne LE BRONZE, Directrice
Téléphone : 02 40 88 30 18
Courriel : ce.0440596j@ac-nantes.fr

LE COLLÈGE LA FONTAINE

Les équipes du Collège La Fontaine préparent la prochaine rentrée scolaire. Un moment privilégié sera réservé aux élèves, entrant en sixième, le lundi 03 septembre 2018 à partir de 08h00. Cette rentrée se fera en musique avec une prestation des élèves participant à l'atelier « Chorale ». Les autres niveaux seront accueillis à partir du mardi 04 septembre 2018. Des permanences seront assurées du lundi 09 au vendredi 13 juillet puis du lundi 27 au vendredi 31 août prochains. En savoir plus par téléphone auprès du secrétariat au 02 51 76 88 00.

UN DICO POUR LES 6ÈMES

Comme chaque année, le Département de Loire-Atlantique offrira, à la prochaine rentrée scolaire, un dictionnaire bimédias à tous les collégiens de Loire-Atlantique entrant en classe de 6ème. Retrouvez toutes les modalités de cette opération sur *www.loire-atlantique.fr*.

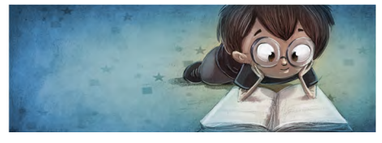

LA BIBLIOTHÈQUE

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DES TRÉSORS DE TINTIN !

Jusqu'au vendredi 31 août 2018, venez profiter, durant les heures d'ouverture de la bibliothèque, d'une exposition qui met à l'honneur le célèbre reporter Belge.

LES HORAIRES D'ÉTÉ

Du lundi 09 juillet au dimanche 26 août 2018 inclus, la bibliothèque vous accueillera selon les horaires suivants :

- Mardi : de 16h00 à 18h00
- Mercredi : de 10h00 à 12h30
- Vendredi : de 16h00 à 18h00
- Samedi : de 10h00 à 12h30

Pour en savoir plus : 02 40 19 32 31 ou bibliomissillac@cc-paysdepontchateau.fr

ON PARLE DE VOUS !

Après une saison riche en sports et loisirs, les associations Missillacaises font le point.

Retrouvez dans cette page le dynamisme du tissu associatif Missillacais.

TENNIS CLUB MISSILLAC

LE PARTAGE D'UNE PASSION

Le Tennis Club de Missillac propose plusieurs animations pendant l'année sportive. Parmi celles-ci, l'animation « Amène un parent » a remporté un franc succès. Pas moins de 23 équipes se sont inscrites pour passer un après-midi autour de jeux sportifs dans la bonne humeur.

UN TOURNOI INCONTOURNABLE…

Le tournoi open s'est déroulé du vendredi 04 au dimanche 20 mai derniers. Il a réuni 150 participants. 138 matchs se sont joués dans les différents tableaux.

ET DES REMERCIEMENTS !

« C'est sans conteste, grâce à nos juges arbitres, Marie-France DRÉAN, Daniel CHEVALIER et Matthieu SARZAUD qui ont su gérer le planning en fonction des disponibilités de chaque participant. Nous les remercions fortement, ainsi que l'ensemble des bénévoles sans qui les différentes manifestations ne pourraient être assurées sans leur aide. »

CONTACT
Téléphone : 02 40 66 98 73
Internet : www.club.fft.fr\tennisclubmissillac
Courriel : tennisclubmissillac@fft.fr

ESCO 44

DEUX LIEUX POUR PRATIQUER

Pour la saison prochaine, l'athlétisme continuera de se pratiquer sur deux structures différentes. À Missillac, pour les jeunes de 06 à 12 ans, les adultes et demi-fondeurs. À Pontchâteau, pour les entraînements des autres disciplines. Les horaires sont à consulter sur le site internet du club.

ET DES RÉSULTATS

L'utilisation de la nouvelle piste de Pontchâteau porte ses fruits. Des athlètes réalisent de nouvelles prouesses en javelot, disque, poids ; sur les haies, le triple saut… L'ACL 44-Équipe 1 vient de se classer première de sa poule finale avec un record de 49 849 points. La nouvelle saison débutera fin août, les inscriptions sont toujours possibles sur le site internet de l'association.

CONTACT
Mobile : 06 14 22 49 31
Internet : www.spathle.e-monsite.com/pages/ma-premiere-page.html
Courriel : bricardphilippe@neuf.fr

TENNIS DE TABLE CLUB MISSILLACAIS

DES INVESTISSEMENTS

Les tables de compétition ayant traversé une quinzaine de saisons, le club a décidé de d'investir dans du nouveau matériel. La tombola annuelle ainsi que les différentes manifestations ont permis de constituer une partie de la cagnotte nécessaire. Par ailleurs, le club a sollicité la Mairie, le Conseil Départemental et le Crédit Agricole. Ces derniers ont répondu favorablement aux demandes de subventions. Les tables ont été réceptionnées lors des Championnats de France Benjamins-Minimes, qui se sont déroulés fin mai, à Saint-Nazaire.

LES ENTRAÎNEMENTS

Durant toute la saison, les jeunes ont bénéficié d'un entrainement structuré auprès d'Alain, joueur du club depuis septembre 2017. Deux créneaux étaient proposés : le vendredi soir de 18h30 à 19h30 puis de 19h30 à 20h30. La reprise des entraînements aura lieu le vendredi 07 septembre 2018 à 20h00. L'entraînement du mardi sera maintenu pour la saison prochaine.

CONTACT
Mobile : 06 09 22 31 54
Internet : www.ttcmissillac.e-monsite.com
Courriel : ttcmissillac@gmail.com

SEIKEN KARATÉ DO

UNE BELLE SAISON

Le club compte une quarantaine d'adhérents pour du loisir ou de la compétition en fonction des envies de chacun. Certains l'ont rejoint en cours d'année. Gilles QUÉRET a passé son Diplôme d'Animateur Fédéral avec succès et vient renforcer l'équipe de professeurs. La saison se termine sur une note très positive. En compétition officielle, le club a été représenté aux niveaux Départemental et Régional par de jeunes athlètes prometteurs. Parmi eux, Romain GUILLOT s'est sélectionné pour le Championnat de France Combat Minimes et, pour la 2ème année, Baptiste LE LAY pour le Championnat de France Kata Benjamins.

VENEZ DÉCOUVRIR LE KARATÉ & SES VALEURS

Rencontrez le club, le samedi 08 septembre 2018 lors du Forum des associations, ou lors des entraînements au Dojo, et découvrez cette discipline grâce à deux cours d'essais gratuits.

CONTACT
Téléphone : 02 99 90 27 72
Courriel : seikenkaratedo.44@gmail.com

ÇA S'EST PASSÉ À MISSILLAC

NAISSANCES

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À…

Hugo HALGAND, Lucas LE THIEC, Maha GROSSEAU, Selma BARHI, Eydan SALEY, Ethan VAILLANT, Maloé LOUBRY, Samuel GASCOIN, Judicaëlle POGU, Eliaz JONEAU, Ethan ELAN, Calysta PINSARD, Méline COUVRAND, Nohan CADIET, Rosie JONEAU, Lou HALALI, Kiarah MONFLIER, Abigaël CALMONT, Kylian LEMOINE, Théa CREPEL, Timéo ANDRÉ, Elia TREBAOL, Soën DUROS, Mïya LE MOUÉE & Marcel POULARD.

MARIAGES

NOUS OFFRONS TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À…

Patrick VASNIER & Cyril MOULET, Aude VANDOOREN & Sébastien CADIOT, Valérie BUCHOUL & Eliaz HENRIQUET, Jennifer GUILBAUD & Kévin GICQUIAUD, Sophie PHELIPPEAU-BENOIT & Emmanuel GUILLOT-FOUQUET, Marylise BELLAUD & Romain HEUZÉ, Nadège PABOIS & Richard LE CHEVILLER, Virginie VIGNARD & Boris LERAY, Caroline DELAVAL & Florent VIGNOL.

DÉCÈS

NOUS PRÉSENTONS NOS SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET PROCHES DE…

Robert THOBY, Antoinette GERGAUD veuve HERVOCHE, Paul JOSSO, Jean GUIHÉNEUF, Dominique JEHANNO, Jean-Luc ROLLAND, Anne BIZEUL épouse LEROUX, Marie CRUSSON veuve JUHEL, Denise VAILLANT veuve GLOTIN, Michel RICHE, Germaine DAVID veuve GERGAUD, Robert GUESDON, Jeanine POULIN épouse BUREAU, Florence NICOLAS, Bernard VAILLANT, Auguste NOBLET, Marie-Thérèse BLANCHARD veuve PERION, Louise CRAND veuve COUËDEL, Yolande LE BUON, Paul ELLUL, Joseph TRANCHANT, Jean-Claude PERRAUD, Philippe HIMÈNE, Marthe SÉROT veuve PHILIPPE, Madeleine ROBERT veuve FRÉHEL, Anne LE CLAIVE veuve GÉRAUD, Alice GUÉMENÉ veuve MORICE, Christiane SIMON épouse SAVOUREL, Éliane GILLET épouse GIRARD, Arnaud MOULAC, Armandine CRUSSON veuve BROUSSARD, Paulette DARIY veuve NICOLAS, Jeanne SEILLÉ, Bernard LANGLOIS, Christiane MONSAURET veuve AUCLAIR, Gisèle BRION veuve DESNOYERS, Jean DUVAL, Alain THOBY, Thérèse RYO veuve SIMON, Philippe BERTHO, Jean-François PAROT, Léon DUVAL, Jeanne GRIVAUD veuve DUPLESSIS, Stéphane CHIEUS & Joseph EVAIN.

OUVERTURE DU CAMPING MUNICIPAL DES PLATANES

Cette année, le camping est ouvert et vous accueille pendant la saison estivale jusqu'au dimanche 02 septembre. La réservation est impossible en dehors de la période d'ouverture. Depuis le lundi 02 juillet, vous pouvez vous adresser au bureau d'accueil au 02 40 88 38 88. Le règlement intérieur et les tarifs sont consultables sur le site internet officiel de la Mairie.

ÇA SE PASSE À MISSILLAC…

UNE TRANQUILITÉ PARTAGÉE

L'arrêté municipal n°09-09-03 stipule que les travaux bruyants : bruits de tondeuses, tronçonneuses, perceuses et autres outils ou engins bruyants, peuvent être réalisés du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, le samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ainsi que le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00. Ils sont interdits en dehors de ces horaires. Pour la tranquillité de tous, la Municipalité vous remercie de respecter ces pratiques.

NE BRÛLEZ PLUS VOS DÉCHETS !

Le brûlage des déchets à l'air libre génère des troubles par les odeurs. La fumée nuit à l'environnement et à la santé. Elle augmente le risque d'incendie. Conformément à une Directive du Ministère de l'écologie, la Municipalité vous rappelle qu'il est strictement interdit de procéder à ce type d'opération sur la commune et vous invite à vous diriger vers les déchetteries du territoire intercommunal.

VOS IDÉES SORTIES DE JUILLET À DÉCEMBRE 2018

Juillet

Mar. 03 Collecte de papiers de 16h15 à 18h15 à DOLTO. *Par le comité des parents d'élèves de DOLTO & Les Petits Herbets.*

du Dim. 08 au Dim. 15 Tournoi de Tennis jeunes à la SDS et à la Halle de Tennis. *Par le Tennis Club Missillac.*

Sam. 14 Fête Nationale dès 14h00 au boulodrome puis dès 18h30 à l'étang des Platanes (animations, restauration, bal populaire et feu d'artifice). *Par la Mairie de Missillac et les Sapeurs Pompiers Missillacais.*

Août

du Mar. 15 au Lun. 20 Festival des Rencontres Franco-Américaines divers concerts gratuits programmés sur l'ensemble du territoire de notre Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas des Bois. *Par l'Office de Tourisme du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas des Bois.*

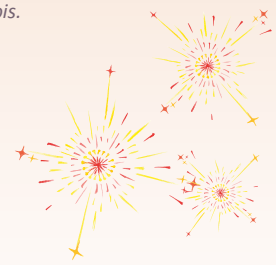

Septembre

Lun. 03 Don du Sang de 16h30 à 19h30 aux MF. *Par l'Amicale des donneurs de Sang.*

Mar. 04 Concours de pétanque en doublette au boulodrome. *Par la Pétanque Missillacaise.*

Sam. 08 Forum des Associations de 09h30 à 13h30 aux MF. *Par la Mairie de Missillac.*

Sam. 08 Cérémonie des Nouveaux Arrivants à 11h00 aux MF. *Par la Mairie de Missillac.*

Sam. 08 Portes Ouvertes demi-journée. *Par le Tennis Club Missillac.*

Sam. 15 Concours de pétanque en doublette au Boulodrome. *Par la Pétanque Missillacaise.*

Sam. 15 Concours de pêche à l'étang des Platanes. *Par Missillac Pêche Loisir*

Dim. 16 Vide Grenier à l'étang des Platanes. *Par l'Amicale Laïque.*

Dim. 30 Loto aux MF. *Par l'Amicale des retraités.*

Octobre

Dim. 07 Fête des Noix à Bergon. *Par les Amis de Bergon.*

Sam. 13 Concours de pétanque en doublette au Boulodrome. *Par la Pétanque Missillacaise.*

Vend. 19 Tournoi de Tennis de Table des non licenciés. *Par le Tennis de Table Club de Missillac.*

Lun. 29 Don du Sang de 16h30 à 19h30 aux MF. *Par l'Amicale des donneurs de Sang.*

Novembre

Dim. 11 Cérémonie de Commémoration du 11 novembre 1918 - rassemblement sur le parvis de la Mairie. *Par l'UNC et la Mairie.*

Dim. 25 Loto aux MF. *Par l'APEL - école Notre-Dame de la Brière.*

Décembre

Sam. 01 Sainte-Barbe aux MF. *Par les Sapeurs Pompiers Missillacais.*

Dim. 02 Marché de Noël aux MF. *Par Cap Callissim.*

Sam. 08 Fête des Sapins de 14h00 à 16h00 - parvis de la Mairie. *Par le Conseil Municipal des Enfants.*

du Mer. 26 au Lun. 31 Tournoi de Tennis jeunes à la SDS & la Halle de Tennis. *Par le Tennis Club Missillac.*

Légende

MF : Espace aux Mille Fleurs
ELG : Espace La Garenne
SDS : Salle Des Sports

Credits : ©Freepick ©Léa Guiheneuf